



Décembre 9, 2024

## La médiation se poursuit

L'équipe de négociation du CEC et celle des CAAT-A, représentant le corps professoral, les instructeurs et les instrutrices à temps plein et à charge partielle, ainsi que les bibliothécaires, les conseillers et les conseillères à temps plein, ont entamé une médiation non contraignante du vendredi 6 décembre au dimanche 8 décembre 2024.

La médiation reprendra les lundi 6 et mardi 7 janvier 2025.

Le contenu des discussions demeure confidentiel, conformément à la demande du médiateur William Kaplan, qui a demandé aux deux parties de ne pas divulguer les détails abordés.

Comme mentionné précédemment, aucune grève ni action syndicale n'aura lieu durant le semestre d'automne.

Le CEC reste engagé dans le processus et déterminé à conclure une entente avec l'équipe de négociation des CAAT-A, afin de garantir la stabilité pour la population étudiante, le personnel et l'ensemble de la communauté collégiale.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes et vous tiendrons informés dès la nouvelle année.